Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 59 (1962)
Heft: 3

Rubrik: La vie de nos section

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

En avant la Grue, regarde le doux printemps revenir, imagine les fleurs des vergers, les essaims tranquilles aux bras des vieux arbres. Prends ton vol et apporte les inscriptions du concours dans cet immeuble de la rue Saint-Denis, à Bulle. C'est là que notre dévoué président, M. Henri Jaquet, les attendra jusqu'à fin mars.

G. Md.

LA VIE DE NOS SECTION

Nécrologie

Société d'apiculture de Lausanne

† Oscar GRUBER

Le 23 janvier, à la chapelle de Montoie, on rendait les derniers honneurs à M. Oscar Gruber, décédé à l'âge de 73 ans. Membre assidu de la section de Lausanne depuis 27 ans, c'est un grand ami des abeilles qui disparaît.

Travaillant à la Sapal SA comme mécanicien depuis 35 ans, Oscar Gruber possédait en outre un rucher d'une quinzaine de colonies qui constituaient son violon d'Ingres.

Quel plaisir il avait de se trouver le samedi et le dimanche parmi ses abeilles qu'il soignait avec beaucoup de compétence et d'amour. Il élevait lui-même ses reines et donnait la préférence à la race italienne.

Depuis plus d'une année, sa santé déficiente ne lui permettait plus de transporter ses ruches au Jorat et, après un séjour à l'hôpital, la perspective de ne plus pouvoir s'occuper de ses chères abeilles lui causait beaucoup de chagrin.

Tous les apiculteurs qui ont eu le privilège de connaître cet homme souriant et bon garderont de lui un pieux souvenir.

A son épouse, ses enfants, à sa famille en deuil, va toute notre respectueuse sympathie.

J. A.

Comptes rendus

Section Grandson et Pied du Jura

Importante assemblée statutaire

Notre société a tenu son assemblée statutaire dimanche 21 janvier, au café du Commerce, à Grandson.

90 membres de la région du Nord vaudois ont participé à cette assemblée présidée par M. Gustave Sueur, le dynamique président de notre groupement et de la Fédération vaudoise des sociétés d'apiculture.

Heureux président qui a eu l'agréable surprise de souhaiter la bienvenue à dix nouveaux membres, ce qui prouve que la relève est assurée dans notre section. Voici la liste de ces dix admissions : MM. Adolphe Leyvraz, Francis Currit, Jean Potterat et André Crausaz, de Sainte-Croix ; Constant Meylan, Clément Duc et Georges Margot, d'Yverdon; Etienne Dyens, de Concise; André et Paul Humbert, de Corcelles/Concise.

Après ce premier bilan, l'assemblée se leva et marqua un temps de silence pour honorer la mémoire de trois de nos chers membres disparus : MM. Numa Clément, à Yverdon, Paul Humbert, à Corcelles/Concise, et Alfred Cuanier, à Onnens.

M. Clément d'abord, ancien instituteur puis juge de paix, président d'hon-

neur et pendant de très nombreuses années pilier de notre société. Homme cultivé, courtois, il a su diriger notre section avec distinction. C'est certainement un de ses principaux mérites d'avoir su faire régner, parmi nous, cet esprit de courtoisie que nous garderons de lui.

M. Humbert, ancien syndic de Corcelles, a toujours été un membre assidu : lors de cette assemblée, il devait être proclamé membre honoraire. M. Humbert avait l'esprit fin et il aimait discuter de ses chères avettes, aussi bien avec le profane qu'avec l'apiculteur avisé.

M. Cuanier était aussi un fidèle ancien et un fin connaisseur des abeilles. Vieux garçon au service de la famille d'un de nos membres, M. Haldimann, depuis plusieurs dizaines d'années, il y avait trouvé sa maison. Ses judicieux conseils étaient très écoutés par les jeunes apiculteurs.

Le deuil, la maladie et l'accident ont encore frappé plusieurs familles de nos membres. Qu'ils veuillent bien trouver ici l'expression de notre sympathie émue. Une pensée spéciale et nos vœux de prompt rétablissement envers M. Charly Hodel, cloué à l'hôpital, suite d'accident, depuis une année ; pour les membres qui voudraient, d'une manière ou d'une autre, lui témoigner leur encouragement (l'appui moral est un très bon remontant) voici son adresse : *M. Charly Hodel, apiculteur, chambre 24, Hôpital d'Yverdon.*

Très apprécié fut le geste de la Municipalité de Grandson qui, par son sympathique syndic, M. Robert Mermoud, a offert la deuxième tournée (lors de chaque assemblée, la première tournée est toujours à la charge de la caisse de notre société) d'un excellent nectar d'octobre. Bravo et un grand merci à cette autorité grandsonnoise.

Puis en un temps record, ce sont les rapports du président, du secrétaire, du caissier, des vérificateurs et de chacun des trois inspecteurs des ruchers.

Nous apprenons que le dernier loto du 3 décembre, à Vugelles, a laissé un bénéfice net de 1306 fr. ; l'assemblée accepte la proposition du comité concernant la répartition suivante de cette somme, soit : 506 fr. au fonds de course et le solde, 800 fr. à un fonds existant déjà et qui atteindra le montant de 1300 fr., pour les cas de traitements spéciaux et coûteux provoqués par d'éventuelles épizooties.

La fortune actuelle de notre section s'élève à 3605 fr. 15.

Trois distinctions ont été remises : un plateau à M. Humbert fils, de Corcelles/Concise, en souvenir de son père, M. Paul Humbert, décédé quelques jours seulement avant d'avoir atteint ses 50 ans de secrétariat ; deux autres jubilaires, MM. Charles Gonthier et Ernest Wenger, reçoivent le traditionnel gobelet pour 35 ans d'activité.

Une petite attention avec vifs remerciements pour services rendus a également été remise à M. Maurice Marchand ; surchargé de travail, Maurice ne peut vraiment plus assumer la place de caissier et c'est très ému qu'il accepte ce cadeau. Il remercie de tout cœur ses amis du comité et la société entière, puis, afin de faciliter le travail de son successeur, notre caissier sortant demande à l'assemblée d'augmenter la cotisation de 1 fr. par membre. M. Joseph propose alors une augmentation de 1 fr. 10, afin qu'il reste un chiffre arrondi pour la caisse de notre section. Cette dernière proposition est acceptée à l'unanimité et c'est surpris et ému à son tour que le comité in corpore prend note de cette belle preuve de confiance et d'encouragement de la part de l'assemblée qu'il remercie encore sincèrement. Pour 1963, la cotisation sera donc de 11 fr. 60 par membre.

Deux inspecteurs passent aussi la main à d'autres ; M. Marcel Simon, de Fiez, qui désire céder sa place afin de former un jeune inspecteur (merci Marcel pour ton excellent travail, et maintenant pauvres truites !) et M. Armand Bourquin, d'Yverdon, qui est félicité pour sa nomination de conseiller apicole romand rattaché à la station du Liebefeld.

M. Bourquin prend immédiatement contact avec le comité, qui étudiera l'organisation d'une éventuelle assemblée avec les sections voisines, séance où nos gens de Berne traiteraient le sujet suivant : élevage et remise de reines de race sélectionnées de la station du Liebefeld et contrôle par les inspecteurs fédéraux et les conseillers de cette station.

Puis notre inspecteur du haut, M. Roland Gloor, nous fit admirer, par le gros bout de sa lunette, quelques superbes projections de cette magnifique région de Sainte-Croix, ceci pour le plus grand plaisir de chacun.

Pour ne pas perdre les bonnes habitudes, l'assemblée du 3e dimanche de janvier se termine, chaque année, par une tombola qui permet au caissier d'utiliser d'une manière judicieuse les dons en nature remis au comité par quelques maisons amies que nous remercions infiniment. Cette année, la tombola a été enlevée en coup de vent et ceci prouve, en plus des rapports susmentionnés et de l'ambiance constatée, malgré l'absence de miel en 1961, que le baromètre de santé de notre section est au grand beau fixe.

Après les différentes élections de remplacement, voici la composition des organes dirigeants pour 1962 :

Inspecteurs des ruchers

M. Roland Gloor, Sainte-Croix, tél. 6 20 38
M. Robert Steiger, Yverdon, tél. 2 45 85
M. Louis Fardel, Bonvillars, tél. 3 14 74

Comité

Président : M. Gustave Sueur, Corcelles/Concise, tél. 4 51 49
Vice-président : M. Louis Thiébaud, Fiez
Secrétaire : M. Pierre Chabloz, Onnens (VD), tél. 3 14 53
Caissier : M. Paul Reymond, Sainte-Coix, tél. 6 21 59
Adjoint : M. Gustave Duruz, Ependes, tél. 3 62 59

Souhaitons bonne chance à tous nos lecteurs, afin que le public puisse renouveler sa provision d'un des meilleurs remèdes garant d'une bonne santé, notre excellent miel du pays.

Le renard

Convocations

Section de Cossonay

Chers sociétaires,

N'oubliez pas que le deuxième dimanche de mars, soit le 11, est réservé à l'assemblée de notre section, qui aura lieu, cette année encore, à 14 heures, au Restaurant du Funiculaire, à Cossonay-Ville.

Après la partie administrative, nous aurons le plaisir d'entendre une conférence de notre président d'honneur et inspecteur cantonal des ruchers, M. Georges Golay, sur un sujet intéressant tous les apiculteurs : *Problèmes qui se posent en cas d'empoisonnements d'abeilles.*

Venez nombreux le 11 mars et, dans l'attente du plaisir de vous revoir, nous vous envoyons, chers sociétaires, nos plus cordiaux messages.

Pour le comité : Cosandier.

Société d'apiculture de Marly et environs

La prochaine réunion avec conférence aura lieu *samedi 17 mars, à 20 heures, à la Croix-Blanche, à Marly.*

Le sujet traité sera celui du matériel apicole et les maladies des abeilles.

Invitation cordiale.

Le comité.

Société d'apiculture Ajoie et Clos-du-Doubs

L'assemblée générale de printemps de notre section aura lieu à Porrentruy le *dimanche 8 avril 1962*, dans la grande salle de l'Inter, à 14 heures, au lieu du dimanche 1er avril.

Cette importante assemblée débutera par la présentation d'un film en couleurs : *La pollinisation des fleurs et les traitements*. De provenance du Canada, par l'entremise de l'ambassade à Berne, ce film est d'une grande valeur pour les arboriculteurs. Un deuxième film vivant et sonore sera aussi projeté si possible.

C'est ensuite que se déroulera notre séance avec l'ordre du jour habituel.

Ordre du jour : 1. Ouverture - 2. Protocole - 3. Rapports : a) du caissier ; b) des vérificateurs; c) de l'inspecteur; d) du président - 4. Désignation de nouveaux vérificateurs - 5. Nomination d'un nouveau membre du comité en remplacement de M. Catté, décédé - 6. Démissions, admissions - 7. Réunions pratiques (lieu et date) - 8. Sortie récréative (propositions) - 9. Remise des plateaux et gobelets - 10. Divers.

Vu l'importance de cette séance, le comité compte sur la présence de tous nos membres. Invitation cordiale à tous les apiculteurs non membres de notre section. N'oubliez pas d'inviter tous vos amis agriculteurs et arboriculteurs.

Votre comité.

Société genevoise d'apiculture

Réunion mensuelle le lundi 12 mars 1962, au local, Café de la Grappe Genevoise, rue de Cornavin 4, 20 h. 30.

Sujet : Le pollen et ses succédanés. *Le comité.*

Société d'apiculture de Lausanne

Réunion amicale mensuelle du samedi 10 mars 1962, à 20 h. 15, au local, Hôtel de la Cloche, Grand-Pont 8.

A l'affiche : films apicoles et, à l'entracte : une formidable tombola.

Ne manquez pas d'assister à cette soirée !

Le comité.

Section des Alpes

En confirmation du bref « Pour prendre date » paru dans le « Journal » de février dernier, le comité est en mesure de préciser que la *séance d'hiver* reste bien fixée au *dimanche 18 mars 1962, à 14 heures, Hôtel du Nord, à Aigle*, grande salle du premier étage, spécialement réservée. Il ne sera adressé aucune convocation individuelle. Donc, prendre bonne note et ne pas laisser tomber le lieu et la date dans le profond sac aux oublis.

Ordre du jour : 1. Effectif (abandons, démissions, admissions) - 2. Procès-verbal de l'assemblée d'automne - 3. Bref rappel des activités de l'année 1961 - 4. Programme d'activité à assigner aux groupes régionaux durant la prochaine campagne active - 5. Remise du gobelet-souvenir à deux vétérans - 6. Décision sur *course de l'été 1962* (le comité a préparé trois projets) - 7. Tirage de la traditionnelle, obligatoire et toujours plus alléchante *tombola* (avec lots essentiellement apicoles, sans compter les autres non moins tentants et cossus).

Enfin, 8 : Projection du *film* de M. Roger Cuendet, apiculteur-éleveur, assumée et commentée par l'auteur du film lui-même.

Recommandations éternelles :

1. Songer encore et toujours au *recrutement* de membres nouveaux, tâche essentielle à laquelle chacun peut collaborer très efficacement.

2. Le comité ose former l'espoir que le *pavillon des lots* sera cette fois-ci aussi richement et diversement pourvu que les années précédentes, déjà hautement réjouissantes et réconfortantes. Cordial et sincère *merci* aux dévoués, obligeants et ingénieux qui en prendront souci.

Au plaisir de se retrouver, adoncques. *Le président : Ed. F.*